



N° _____/PR/ RPPR-CAB

COMPTE RENDU N°10 REUNION DU CABINET DU 10 NOVEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un et le dix novembre à onze heures, le Représentant personnel du Président de la République, chargé du suivi et de l'évaluation des plans et programmes, a présidé une réunion de son cabinet.

Etaient présents : :

- **Jean-Raymond DIRAT**, directeur du cabinet ;
- **Eugène ONDZAMBE-NGOYI**, conseiller aux politiques et programmes sociaux ;
- **Félicité Célestine OMPORO ENOUANY**, conseiller à la planification et à la prospective ;
- **Jean-Roger OSSETE**, conseiller aux évaluations physiques ;
- **Jean Anaclet MAMPASSI**, conseiller aux programmes et politiques économiques ;
- **Euloge ITOUA**, conseiller aux évaluations financières.

L'ordre du jour a porté sur les points suivants :

1. Adoption du compte rendu de la réunion du 27 octobre 2021.
2. Point de l'exécution des décisions de la dernière réunion.
3. Réexamen du dossier « champ d'action, outils et procédures du suivi et de l'évaluation des plans et programmes ».
4. Suite de l'identification et examen des programmes et projets de la loi de finances rectificative.
5. Divers



1. Adoption du compte rendu de la réunion du 27 octobre 2021.

Le compte rendu a été adopté moyennant des amendements de forme.

2. Point de l'exécution des décisions de la réunion du 27 octobre 2021.

A l'invitation du Représentant personnel du Président de la République, le directeur du cabinet a procédé à la présentation de ce point.

Rappel des décisions

1. Installation du wifi, système de vidéo-surveillance et d'un autocommutateur au cabinet ;
2. Reprise du dossier « Champ d'action, outils et procédures du suivi et de l'évaluation des plans et programmes ».
3. Informations sur l'existence d'une carte professionnelle à la présidence de la République.

Exécution des décisions

1. Les consultations préalables à l'installation du wifi, du système de vidéosurveillance et de l'autocommutateur ont été menées.
Les opérateurs ont été sélectionnés et les travaux démarreront aussitôt que le financement sera disponible.
2. Le dossier « champ d'action, outils et procédures du suivi et de l'évaluation des projets a été repris. Il sera examiné à nouveau à une réunion ultérieure.
3. Les services de la présidence de la République ne délivrent pas de carte professionnelle. Les missions de suivi-évaluation s'accompliront sur la base des ordres de service que délivrera le Représentant personnel du Président de la République.



3. Réexamen du dossier « Champ d'action, outils et procédures du suivi et de l'évaluation des plans et programmes.

A l'invitation du Représentant personnel du Président de la République, le conseiller Eugène ONDZAMBE-NGOYI a fait une brève présentation des changements apportés au document initial.

Après les échanges qui ont suivi, le Représentant personnel du Président de la République a noté que le document a connu une avancée mais qu'il reste encore à travailler, tant sur le fond que sur la forme, pour le faire correspondre à son objet.

A cet effet, il a donné les indications suivantes :

4. clarifier le plan du document de sorte à énoncer clairement les tâches à exécuter, notamment en matière d'élaboration de la méthode de collecte et de gestion des informations ;
5. éviter l'emploi de la forme narrative pour privilégier la formulation des normes à appliquer dans l'exécution des tâches de suivi-évaluation ;
6. traiter séparément les outils et les procédures ;
7. améliorer le contenu des matrices pour en faire des outils susceptibles d'un usage généralisé ;
8. mettre en annexe tous les tableaux et les matrices.

Ainsi remanié, le document sera à nouveau soumis à l'examen du cabinet.

4. Suite de l'identification et examen des programmes et projets de la loi de finances rectificative.

Le Représentant personnel du Président de la République a demandé de reconsidérer la liste des seize programmes et projets de la loi de finances déjà retenus pour sélectionner les plus emblématiques d'entre eux, que l'on pourrait évaluer au mois de décembre 2021.

Le premier rapport de suivi-évaluation à soumettre à la très haute attention du Président de la République devra porter sur ces projets.

Le Représentant personnel du Président de la République a conduit les échanges qui ont permis la sélection des six (6) projets suivants :

1. Elargissement et renforcement de la RN2 ;
2. Construction de douze hôpitaux généraux et mise à niveau d'autres hôpitaux généraux ;
3. Construction de la ligne THT Boundji-Ewo ;
4. Electrification de la ville d'Ewo ;
5. Electrification de la zone industrielle de Maloukou ;
6. Adduction d'eau dans la zone industrielle de Maloukou.

Le Représentant personnel du Président de la République a instruit le directeur du cabinet de travailler, avec le Secrétaire général de la Présidence de la République, à la confection du budget devant financer les opérations d'évaluation desdits projets, au cours du mois de décembre 2021.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Représentant personnel du Président de la République a levé la séance à 14 heures.

Fait à Brazzaville, le 10 novembre 2021

Le secrétaire de séance

Le directeur du cabinet

Eugène ONDZAMBE-NGOYI

Jean-Raymond DIRAT

